

les nouvelles du **PELLERIN**

Votre **lien** avec l'**info municipale**



DOSSIER
**UNE NOUVELLE GOUVERNANCE
POUR UNE VILLE
PLUS PARTICIPATIVE**



CONSOMMER LOCAL



LE PELLERIN SOLIDAIRE



GRANDIR



RETOUR EN IMAGES

4/5

LIBRE EXPRESSION

6

PARTICIPER...

Une nouvelle gouvernance
pour une ville
plus participative

7/12

GRANDIR...

13/15

AU QUOTIDIEN...

16/19

CONSOMMER LOCAL...

20/23

LE PELLERIN SOLIDAIRE

24/25

IL ETAIT UNE FOIS... AU PELLERIN

26

ETAT CIVIL / AGENDA

27



les nouvelles du
PELLERIN

Directeur de la publication : François de Laujardière, Maire.

Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.

Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.

Rédaction : Stéphanie Bodinier, François de Laujardière, Anne-Soizic Loirat

Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Laure Tavernini, Lycée Charles Peguy / du Bois Tillac, Laurence Cornichet, Sophie Goupil, Vanessa Petignot, Olivier Becam, Cédric Robineau, Gérard Biton, Daniel Royer.

Impression : Offset 5, Rezé. Ce magazine est imprimé sur du papier recyclé et en encres végétales.

Diffusion : Herbauges distribution.

Bimestriel. Tirage : 2700 exemplaires.

Dépôt légal : À parution.





Mesdames, Messieurs
Chers concitoyens

2020 a été une année singulière et complexe à bien des égards. Je pense bien sûr aux conséquences de la pandémie de Covid 19 ainsi qu'aux récents actes terroristes.

Dans ce contexte si particulier, je souhaite remercier tous les personnels de santé, avec une pensée particulière pour ceux de notre Maison de retraite Simon-Ringard, les acteurs locaux qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre ville et les volontaires/bénévoles qui donnent de leur temps pour maintenir un lien solidaire si important dans la vie communale.

2021 sera l'année de l'espoir...

De l'espoir pour tous en la concrétisation d'un remède contre ce virus.

De l'espoir pour nos commerçants, artisans, entrepreneurs qui subissent de plein fouet cette crise économique et que nous avons à cœur de soutenir.

2021 sera la première année pleine de notre mandat.

En effet, après des élections reportées de quelques mois et assorties de recours électoraux, tournons nous tous ensemble vers l'avenir.

Aujourd'hui et pour les années à venir de ce mandat, nous souhaitons :

- Vous impliquer davantage avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance municipale plus participative ;
- Conforter la dimension écologique et environnementale du Pellerin ;
- Améliorer et rénover l'ensemble des écoles publiques ;
- Favoriser un urbanisme plus accessible aux personnes isolées ou en situation de handicap.

Pellerinaises, Pellerinais, au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très belle et heureuse nouvelle année.

Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, joie et réussite.

François de la Fertière

NANTES MÉTROPOLE

Retour du Maire sur 2 points du Conseil métropolitain du 16 octobre, où 48 délibérations ont été soumises au vote.

La transformation du pont Anne de Bretagne

Issu de l'engagement Loire, ce projet qui vise à permettre le passage de lignes de tramway, de vélos et de piétons, avec une petite place pour la voiture, ainsi qu'un espace festif et convivial permettant aux Nantais de se réapproprier la Loire, pour un montant prévisionnel de 50 M€, ne m'a pas convaincu... C'est pourquoi, j'ai voté contre avec 24 autres élus.

Le projet a tout de même été validé par 67 voix.

la charte de déontologie des élus métropolitains

Cette nouvelle charte regroupant l'ensemble des points relatifs à la déontologie des élus métropolitains et les engagements de Johanna Rolland en matière de transparence de l'action publique a été votée à l'unanimité, tout comme la création d'une commission éthique et transparence.

À l'ordre du jour du Conseil métropolitain du 11 décembre : le pacte financier et le pacte de gouvernance métropolitain.

RETOUR EN IMAGES ...



1



2



3



6



4



5



7

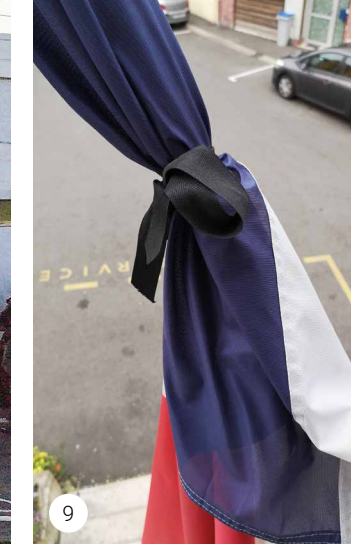
1/2 - Mardi 1^{er} septembre, près de 500 élèves ont regagné les bancs des écoles publiques du Pellerin. Les gestes barrières, la bonne humeur et surtout la joie de retrouver les copains étaient au rendez-vous de cette nouvelle **rentrée scolaire**.

3 - Samedi 19 septembre, 180 kg de déchets ont été collectés au canal de la Martinière lors du **CleanUp day**

du Pellerin. Une initiative poursuivie par l'association Le Pell'run qui, le lendemain a collecté à son tour près de 20 kg de déchets.

4 - Mardi 13 octobre, soirée de lancement de Bibliothèques en fête avec l'auteure Joëlle Turin, lors de la soirée débat **«Ces peurs qui font grandir les enfants»**.

5/6/7 - «Même pas peur» à la médiathèque George-Sand du Pellerin, comme dans celles de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne où, **du 13 au 29 octobre**, les enfants et les familles ont pu profiter de nombreuses animations organisées à l'occasion de **Bibliothèques en fête**.



8/9 - Mardi 20 octobre, les drapeaux étaient en berne à la Mairie du Pellerin pour l'**hommage national à Samuel Paty**, professeur assassiné par un terroriste islamiste le 16 octobre 2020. De nombreuses personnes étaient également présentes pour répondre à l'appel des Amicales Laiques de Brains, du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau afin de respecter une minute de silence

devant l'entrée du collège et exprimer leur soutien aux enseignants.

10 - Lundi 19 octobre, quelques résidents de la résidence Simon-Ringard ont pu profiter d'une belle balade sur les chemins de traverse du Pays de Retz à bord des **véhicules Rétros de l'APVR**.

11 - En novembre, les usagers de la médiathèque ont pu, malgré le nouveau

confinement, continuer à emprunter des livres avec la mise en place d'un **service «à emporter»**.

12 - Mercredi 11 novembre, c'est dans un format très restreint qu'un hommage a été rendu aux soldats morts pour la France, à l'occasion de la **commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918**.

LA LIBRE EXPRESSION DES GROUPES

Alternative Ecocitoyenne Pellerinaise

Le 15 octobre, le Tribunal Administratif validait les élections municipales. L'analyse du délibéré par notre avocat montre que le Tribunal ne s'est pas prononcé sur la légalité des chèques solidarité et n'a pas considéré le faible écart de voix. Les arguments pour aller en appel étaient donc réels.

Pour autant, après en avoir débattu, la majorité des colistiers AEP a décidé de ne pas faire appel du jugement. Notre liste prend ses responsabilités en assumant collégialement cette décision et referme ainsi la séquence électorale. La situation actuelle au regard de la crise sanitaire est trop tourmentée pour mener sereinement une nouvelle campagne électorale, les Pellerinais ont et auront d'autres légitimes préoccupations.

Nos 6 élus travaillent et sont force de propositions, parfois acceptées (ex : taille identique des 3 tribunes).

Les actualités municipales sont riches (déplacement de la ressourcerie, problèmes dans les travaux à l'Hermitage, dangerosité du croisement du chemin du brulot, ...). Sujets parmi d'autres pour lesquels la majorité doit nous associer. A 3 voix d'écart, la légitimité de nos idées vaut les leurs !

Nous l'alertons, d'ores et déjà, à être vigilante sur les futurs besoins sociaux de nos concitoyens.

Une veille attentive et volonté d'actions pour la commune seront nos moteurs.

Meilleurs vœux de fin d'année.

Un Nouvel Élan pour le Pellerin

Depuis 6 mois, nous nous investissons en tant qu'élus au sein du conseil municipal. Nous pouvons déjà effectuer un premier constat en ce début de mandat.

Malgré un règlement intérieur préparé dans l'urgence, des efforts d'ouverture ont été constatés. Plus récemment, nous avons été associés à la préparation de « la nouvelle gouvernance », plus participative. Nous y avons apporté notre contribution sur de nombreux points, car nous pensons qu'il est essentiel d'associer les Pellerinais.

Mais au-delà de ces belles intentions, ce sont les actes qui comptent.

Comment comprendre que début décembre, certaines commissions ne se soient toujours pas réunies ?

Nous déplorons aussi une gestion au coup par coup, sans projet, comme le prouve la vente chaotique que nous avons dénoncée de l'ancien local de l'A.J.I. ou l'absence de préparation du Projet Educatif De Territoire.

La municipalité doit assumer son mandat précédent : on pourrait évoquer le chantier interminable de l'école de l'Hermitage, les zones d'ombres sur l'avenir du Square Pierre Chanson, la fermeture administrative de la Ressourcerie par manque d'entretien d'un local municipal, ou l'absence de projet pour le legs Barros depuis 2015...

Nous veillerons, au-delà des effets d'annonce de la majorité, qu'elle soit réactive et qu'elle impulse des actions pour l'avenir de tous.

Le Pellerin, notre lien

Meilleurs vœux 2021

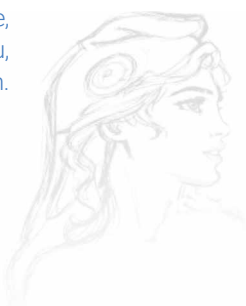
Après cette année où nous avons connu beaucoup de souffrances, nous formulons le vœu, dans l'attente des jours meilleurs, que l'espoir illumine 2021 et que chacun d'entre vous soit en bonne santé.

L'année qui vient de se terminer aura profondément marqué nos esprits, mais elle aura aussi fait évoluer nos comportements vers plus de bienveillance, de solidarité et d'attention aux autres. Puisse cela nous rendre confiants et optimistes dans l'avenir et que 2021 nous permette de retrouver toutes nos libertés, nous redonne la possibilité de partager, à nouveau, des moments de chaleur humaine.

Au Pellerin, cette nouvelle année est placée sous la thématique du lien solidaire. Le lien solidaire représente le dénominateur commun à l'ensemble des projets menés par la municipalité. Nos objectifs seront de mieux vous impliquer dans les décisions avec la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance municipale, de travailler et d'appliquer une nouvelle politique éducative pour le bien-être des enfants, d'étendre nos actions liées au développement durable et à la transition énergétique, de renforcer l'accessibilité.

Nous remercions tous les Pellerinais à l'œuvre pendant la crise sanitaire, bénévoles ou professionnels, de santé ou d'accompagnement, de services du quotidien, commerçants, artisans et leurs salariés.

Sandrine Falot, Emmanuel Labarre,
Mélodie Fournier, Jean-Michel Moussu,
Christelle Delerue et Christian Dréan.



Françoise Paquet
et Jean-Luc Michenot.

Cécile Mériadec, Paul Brounais, Marie-Christine Curaudeau, Pascal Monnié, Brigitte Dousset, Jean-Luc Bihan, Valérie Lallemand, Philippe Berthou, Thibault Goupil, Adélaïde Fourage, Alain Le Coz, Jacky Plaineau, Jean-Luc Lécuyer, Monique Serot, Virginie Merlet, Sylvia Brizard, Gislaine Barteau, Thomas Le Cam, Mathilde Kerfourn et Patrick Gavouyère.



***Ecouter la parole publique
pour voir plus loin !***

Une nouvelle gouvernance pour une ville plus participative

Au-delà des élections municipales, la participation des citoyens et leur représentativité restent essentielles dans la prise de décisions politiques au cours d'un mandat.

En effet, forces vives de la commune, qui de mieux placés que ses habitants pour remonter les besoins et potentielles problématiques rencontrées dans leur ville au quotidien ?

En ce sens et avec le souhait de mieux valoriser l'écoute, la participation et la prise en compte de l'avis de chacun, la Ville lance de nouveaux dispositifs participatifs.

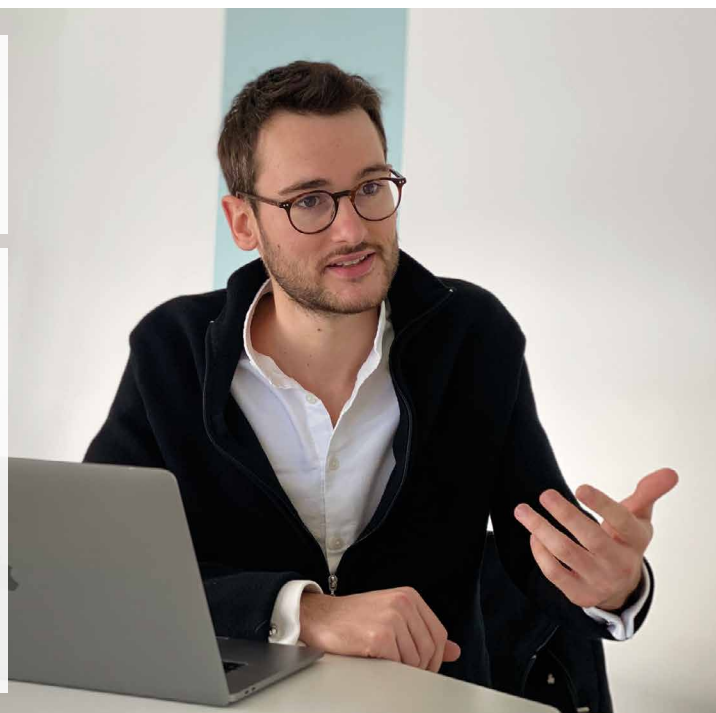
Interview de Paul Brounais, adjoint à la démocratie participative.

Quelle est votre vision de la démocratie participative au Pellerin ?

“ Avec le Maire, les élus de la majorité et les élus des minorités, nous avons l'objectif commun de permettre aux habitants de s'impliquer plus dans la décision municipale.

Cela intervient dans un contexte national où le niveau de défiance vis-à-vis des élus n'a jamais été aussi fort et où convaincre les habitants de s'impliquer devient difficile...

Notre ambition est de développer le dialogue citoyen pour mieux croiser les opinions et s'assurer que la parole des habitants soit suivie d'effets, lorsque les propositions, débattues et travaillées, sont en phase avec la réalité de notre ville, son budget, ses contraintes, etc.





Concrètement, quelles instances vont être mises en place ?



Un Conseil des villages et un Conseil des quartiers qui permettront de rassembler respectivement des habitants de villages et de différents quartiers du bourg du Pellerin.

*Nous souhaitons aussi créer **un Conseil des jeunes (15-17 ans)** pour impliquer les adolescents dans la vie de la commune et **un Conseil intergénérationnel** qui réunira des membres des différentes instances (enfants, jeunes, sages et élus du Conseil municipal en place) pour confronter des regards générationnels différents sur certains sujets.*

*Enfin, nous souhaitons ouvrir des commissions municipales à des citoyens concernés par les sujets traités ou disposant d'une certaine expertise : ce seront **les comités consultatifs**.*

Comment pensez-vous assurer la représentativité des nouvelles instances ?



J'ai toujours été un partisan du tirage au sort qui permet, au moyen de la liste électorale, une bonne représentativité des habitants dans les instances par âge, sexe, et localisation géographique.

Nous pensons donc utiliser ce moyen, sous réserve bien sûr d'acceptation de la personne tirée au sort, en complément des candidatures spontanées.

Ce sera le cas pour le Conseil des villages et le Conseil des quartiers.



Quel sera le rôle des élus dans ces instances ?



*Le Maire et moi-même, ainsi qu'un représentant de chaque minorité, assisterons aux réunions pour **accompagner la tenue du dialogue citoyen et partager les informations pouvant s'avérer nécessaires**, comme de potentielles contraintes administratives, réglementaires ou techniques liées aux sujets abordés.*

Les instances de démocratie participative sont des organes de concertation d'habitants et l'enjeu de leur mise en place est de mieux les impliquer et de « fertiliser » les opinions.

Les élus n'y prendront pas de décision.

Un rapporteur non élu sera d'ailleurs désigné dans chaque instance pour valider le document de travail soumis au Conseil municipal.



Comment un habitant peut aujourd'hui proposer un projet ?

“ En portant sa candidature pour intégrer une des instances participatives de la ville. Pour cela il suffit d'envoyer une lettre motivée à la Mairie ou à l'adresse directiongenerale@ville-lepellerin.fr. Les habitants peuvent aussi bien sûr s'adresser directement aux élus du Conseil municipal.

Nous avons également permis, dans le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal, l'organisation de pétitions citoyennes (voir ci-dessous).

Enfin, 30 000 € seront inscrits au budget 2021 de la ville en vue de mettre en place un budget participatif qui permettra aux habitants eux-mêmes, en passant par les instances, de décider de la réalisation de projets ayant une portée écologique.

Un nouveau règlement intérieur du Conseil municipal pour moderniser le fonctionnement démocratique de la ville

Première pierre de la nouvelle gouvernance municipale, le nouveau règlement intérieur qui régira le Conseil municipal jusqu'en 2026 a été conçu en tenant compte de propositions des listes d'opposition.

Adopté au Conseil municipal du 5 octobre, celui-ci intègre de nombreuses nouveautés, telles que :

► L'intégration des pétitions citoyennes

Le nouveau règlement intérieur autorise les électeurs présentant une pétition d'au moins 300 signatures à demander l'inscription à l'ordre du jour du Conseil municipal d'une question relevant de sa compétence et d'intérêt local. L'intérêt local du sujet sera alors débattu et évalué en premier lieu au sein de la commission compétente, dans le cadre de la préparation du Conseil.



► Un espace d'expression plus important pour les minorités

L'espace rédactionnel accordé à l'expression politique des groupes dans le journal municipal, jusqu'alors établi au prorata du nombre de sièges occupés par les listes, est dorénavant réparti de manière égale entre les différentes listes.

► Un encadrement de l'expression des minorités assoupli

Le délai pour communiquer une question orale sera désormais prolongé d'une journée, soit 2 jours ouvrés avant le Conseil municipal.

► La retransmission en direct des Conseils municipaux

Chaque Conseil municipal est dorénavant filmé et diffusé en direct sur la page Facebook de la ville et peut être visionné en replay sur le site internet de la ville ou sur sa chaîne YouTube.

LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Dispositifs de participation des citoyens à la prise de décisions politiques, les instances de démocratie locale permettent aux habitants de s'impliquer et de s'investir dans les projets de la Commune...

Conseil Municipal des Enfants

> Mandat : 1 an renouvelable

Lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants sur la vie de la commune, cette instance leur donne l'occasion de pouvoir participer à la réalisation de projets avec les élus adultes.

Conseil des Sages

> Mandat : 6 ans

Composée de retraités de plus de 55 ans et accompagnée par le Centre Communal d'Action Sociale, cette instance propose des **projets d'intérêt général visant à améliorer le quotidien des Pellerinais**.

NOUVEAU

Conseil de villages

> Mandat : 2 ans

Composée d'habitants tirés au sort sur la liste électorale (2 par village) et d'habitants volontaires (2 par village), cette assemblée participative vise à **soumettre des propositions pour améliorer la qualité de vie, la sécurité et le bien vivre ensemble dans les villages, à co-construire des projets municipaux et à faciliter la transmission d'informations aux élus et aux services de la ville**.

► 5 villages et leurs alentours sont concernés : le Grand Chemin, la Martinière, le Pé de Buzay, le Pré Louiseau, Vièvre.

Conseil de quartiers

> Mandat : 2 ans

Avec les **mêmes objectifs que le Conseil des villages**, le Conseil de quartiers rassemble des habitants tirés au sort sur la liste électorale (2 par zone) et d'habitants volontaires (2 par zone).

► 4 zones sont concernées : Jaunaie et Bois-Tillac, zones Nord et Sud du centre-ville (délimitation au niveau des rues du Chêne Vert, du Clos Grillé et du Prieuré), Genolière/Chêne vert.

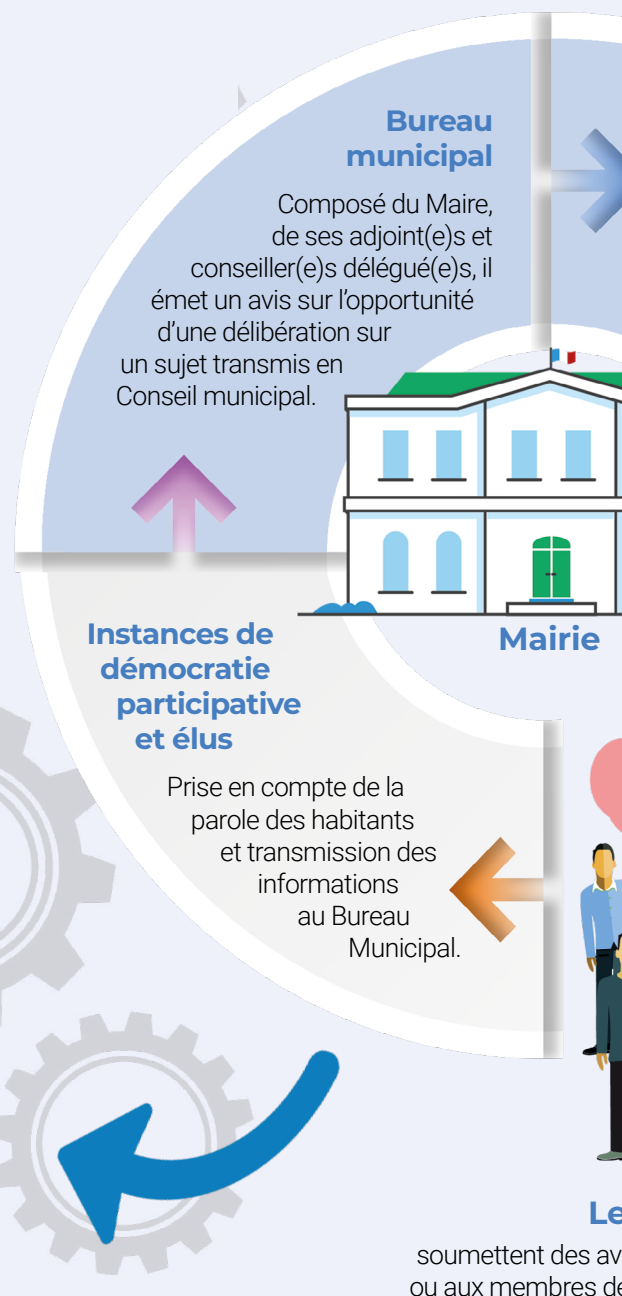
Conseil Municipal des jeunes

> Mandat : 1 an renouvelable

Composée de jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans, cette instance permet aux jeunes Pellerinais de **donner leur avis, d'être force de proposition et de soumettre des projets à destination des jeunes de la ville afin de participer activement à la vie municipale et à sa politique jeunesse**.

Pour bien Comment sont décidés

Qu'il s'agisse d'urbanisme, d'écologie, vie ou de tout autre sujet d'intérêt général, le Conseil municipal est préalablement soumis à la délibération de nombreux acteurs...

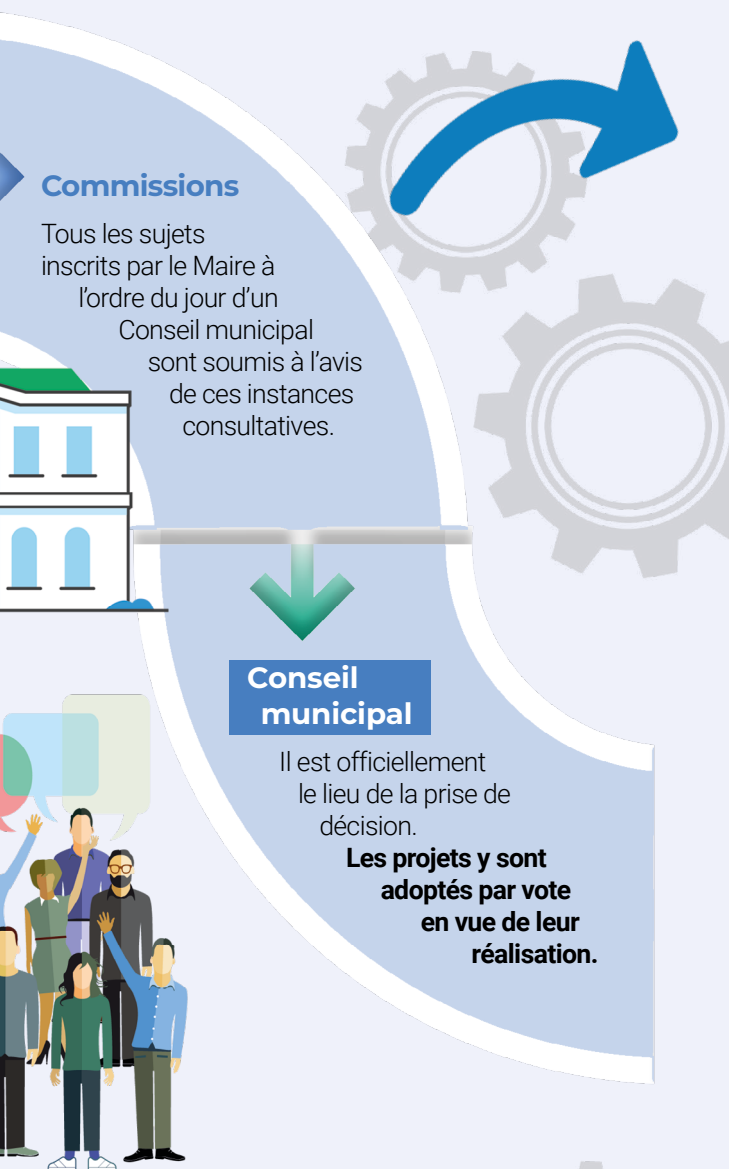


Conseil intergénérationnel

Réunissant des membres du Conseil municipal, des Conseils des Sages, mais aussi les habitants des villages, cette instance vise à **différencier les générations et de promouvoir la solidarité dans l'intérêt commun**.

comprendre... les projets municipaux ?

de services publics, de solidarité, de cadre de
général, toute délibération proposée au vote du
municipal est soumise à un processus décisionnel impliquant



les habitants

is ou problématiques à leurs élus
es instances de démocratie locale

membres volontaires du Conseil
seils des enfants, des jeunes et des
es rapporteurs des Conseils de quartiers
instance vise à **croiser les regards de**
ns en vue de favoriser le lien social et
commun pour tous les habitants.

LES COMMISSIONS D'ÉLUS MUNICIPAUX

Instances de préparation des sujets soumis au vote du Conseil municipal, elles sont des lieux de travail et d'échanges visant à émettre des avis et formuler des propositions permettant de délibérer.

Présidées par le Maire, elles sont composées de 8 commissaires, dont 3 élus de la minorité et sont encadrées par un agent référent de la Ville.

► **9 commissions ont été constituées et votées au Conseil municipal du 5 octobre**, dont 3 nouvelles commissions consacrées à des sujets d'envergure du mandat (Vie économique / Tourisme - Développement durable/climat - Démocratie participative).

Commissions Municipales

- Urbanisme
- Finances / Ressources humaines
- Vie économique / Tourisme
- Sports / Associations sportives
- Solidarité / Affaires sociales

Commissions obligatoires

- Commission d'appel d'offres
- Commission communale pour l'accessibilité
- Commission communale des impôts directs

NOUVEAU

Comités consultatifs

Élargissement de commissions en comités consultatifs, permettant ainsi d'impliquer des citoyens sur les sujets traités.

- Petite enfance / Enfance / Jeunesse
- Culture / Démocratie participative / Manifestations
- Développement durable et climat
- Qualité de vie

Commissions Spéciales

Création de groupes de travail sur des dossiers spécifiques.



VISIONNEZ LES SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT OU EN REDIFFUSION

facebook
LIVE

REPLAY
SUR

YouTube

Le Conseil en quelques points

Environ tous les deux mois, les élus du Conseil municipal se réunissent pour traiter des affaires de la commune. Retour sur cinq points récemment délibérés...

1

Désignation de représentants de la commune

> 10 septembre

14 conseiller(e)s ont été désigné(e)s pour représenter le Conseil municipal au sein d'organismes extérieurs intervenant dans la commune ou qui interagissent avec elle : structures à caractère social et médico-social (CCAS, associations caritatives, maison de retraite, etc.), le collège et les écoles primaires, d'autres institutions (agence d'urbanisme, société publique de transport ou d'aménagement, etc.).

2

Commission Communale pour l'Accessibilité

> 10 septembre 2020

Créée pour dresser un constat de l'état d'accessibilité des bâtiments publics, de la voirie, des espaces publics et des transports, cette commission interviendra aussi dans l'élaboration de l'agenda d'accessibilité de la commune et organisera un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

3

Convention d'un an avec le GAB 44

> 3 novembre 2020

Pour sa restauration collective, la Ville souhaite élaborer un cahier des charges plus ambitieux, notamment pour renforcer plus encore la part du bio dans l'assiette des enfants des écoles.

La commune s'est donc engagée dans un partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire Atlantique (GAB 44) pour :

- élaborer et rédiger un cahier des charges pour la restauration collective du Pellerin ;
- accompagner l'analyse des offres de marché des prestataires candidats ;
- mettre en place un suivi en lien avec le prestataire du marché.

4

Prolongation du partenariat avec Écopôle

> 3 novembre 2020

Depuis 2016, Écopôle est partenaire de la Commune et intervient dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville pour informer et accompagner

des projets dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Afin que la commission Petite Enfance / Enfance / Jeunesse puisse prendre le temps de définir les futurs objectifs d'un prochain partenariat pour la rentrée scolaire 2021-2022, la convention avec Écopôle a été prolongée d'un an.

5

Motion de soutien à la laïcité et à la libre expression

> 3 novembre 2020

À l'unanimité, le Conseil municipal du Pellerin a souhaité réaffirmer son engagement intangible aux principes républicains fondamentaux que sont la laïcité et la liberté d'expression sous toutes ses formes, pour peu qu'elles s'exercent dans le respect de la loi.

Il condamne sans réserve tous les actes de barbarie commis au nom d'une idéologie et d'un fanatisme religieux.

Il assure toutes les personnes touchées, en particulier les enseignants et le milieu de la presse, de son soutien sans faille et de sa sympathie.



Opération de nettoyage
«Le Pellerin Clean up» organisée à
Bikini lors des dernières vacances
de la Toussaint avec les enfants
des accueils de loisirs



L'animation en question quand la Covid tracasse !

Marquée par la pandémie de la Covid-19, 2020 aura été pour les équipes d'animation de la ville, l'année d'un grand défi : celui de réinventer l'animation dans une version « gestes barrières et consignes sanitaires » afin de lui permettre de rester, en toute sécurité, au cœur des temps péri et extra scolaires.

Après le premier confinement au printemps, le retour progressif des enfants, en mai, dans les écoles et dans les structures d'accueil de la ville s'est fait dans des conditions tout à fait inédites, autour de protocoles sanitaires stricts et rigoureux imposant la distanciation physique.

« **Nous nous sommes retrouvés confrontés à un nouveau mode d'accueil très particulier écartant les activités ludo-éducatives. Les animateurs étaient masqués, les désinfections multipliées, les outils et jeux pédagogiques mis en retrait...** » se souvient Anne-Soizic Loirat, coordinatrice des temps périscolaires.

L'animation replacée au coeur de la rentrée scolaire 2020/2021

Pour le service Enfance, jeunesse et éducation de la ville, il était impensable que l'animation soit encore exclue des accueils à la rentrée. C'était donc l'enjeu majeur des projets pédagogiques travaillés par les équipes d'animations au cours de l'été en vue de cette rentrée.



«**Heureusement, les protocoles de Jeunesse et Sports s'avèrent un peu plus souples que lors du premier confinement où les enfants ne pouvaient rien partager. Aujourd'hui, les mesures gouvernementales autorisent les enfants à jouer ensemble avec des objets dès lors qu'ils sont dans le même groupe ou dans la même classe toute la journée. Cela ouvre le champ des possibles en termes d'animations, tout en maintenant les gestes barrières et la distanciation physique** » explique Eymeric Gaxieau, coordinateur des accueils de loisirs.



Ainsi, tout en suivant les grands axes du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), les animations et les pratiques se sont adaptées aux consignes sanitaires pour continuer à favoriser le bien vivre ensemble.

« **Nous avons imaginé des variantes dans nos activités afin d'éviter trop de promiscuité et de manipulations. Nous avons inventé des animations amusantes de sensibilisation, comme un permis covid, familiarisé les tout-petits au langage des signes de façon ludique pour contourner la barrière du masque...** »

Bien sûr, le contexte peut encore parfois s'avérer anxiogène pour certains. Chacun reste donc très vigilant quant à la désinfection du matériel..

« **C'est un peu plus compliqué au sein des services périscolaires, où des enfants de classes différentes sont amenés d'ordinaire à se retrouver. Mais là aussi nous nous sommes adaptés en réorganisant les espaces et en renforçant le nombre d'animateurs présents. Et ça fonctionne !** » souligne la coordinatrice.

Vers un PEDT 2021 attentif

Tous ces enjeux et ces problématiques seront autant de pistes à suivre dans le cadre de la réécriture du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) que la commune du Pellerin doit présenter en septembre 2021.

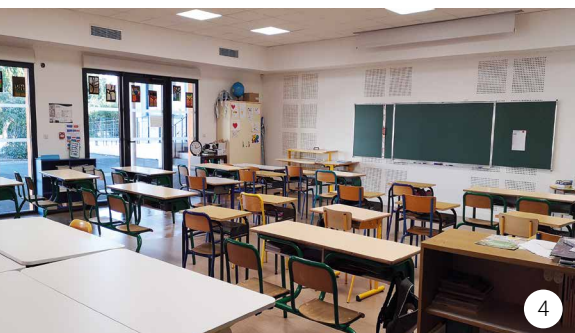
« **Nous allons lancer une nouvelle concertation dès janvier auprès de nos partenaires locaux : associations, écoles de la maternelle au lycée, acteurs de la petite enfance, représentants de parents d'élèves... Elle nous permettra de réfléchir ensemble à un parcours éducatif et social cohérent et de qualité, pour tous les enfants de la commune** » indique Cécile Mériadec, première adjointe, déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse.



Visite de l'école de l'Hermitage

Débutée au dernier semestre 2018, la dernière phase des travaux de réhabilitation de l'école de l'Hermitage est en cours. Victime de retards en raison de la crise sanitaire de la COVID-19, la livraison complète du bâtiment est attendue au printemps 2021.

Peu à peu, ce patrimoine daté des années 50, si cher aux Pellerinais, reprend des couleurs et, tout en gardant son caractère architectural d'origine, se modernise pour répondre à l'ensemble des besoins fonctionnels, pédagogiques et d'accessibilité aujourd'hui essentiels à ses usagers.



1/2 - Depuis début janvier 2020, la **nouvelle façade urbaine de l'école** (1), construite en extension du bâtiment d'origine, offre 480 m² d'espaces supplémentaires aux élèves comme à leurs enseignants. Son entrée couverte aux couleurs chaleureuses et son **nouveau parc à vélos** (2) viennent donner un nouveau visage à l'école de l'Hermitage !

3/4 - Cette extension accueille une **nouvelle bibliothèque** (3) et une **salle polyvalente de 100 m²** (4),

temporairement aménagée en classe pendant la durée des travaux, qui permettra à terme d'accueillir des activités sportives et culturelles.

Dans la continuité des travaux de réhabilitation de l'école, les 611 m² de bâtiment d'origine sont en cours de rénovation.

5/7 - La **première moitié, la plus proche de l'extension** (5) est aujourd'hui terminée et accueille **2 classes en rez-de-chaussée** (6), dont la **classe Ulis** (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) (7).

8 - L'étage, jusqu'alors pratiquement inexploité, accueille aujourd'hui une classe et de nouveaux espaces pour **une infirmerie et 3 salles Rased** (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) (8).

9/10 - Un **ascenseur et des coursives** facilitent la circulation dans l'ensemble de la structure

11 - La **troisième et dernière partie du bâtiment, actuellement en chantier**, fera place à 5 classes, dont 2 à l'étage.

Une école tout confort, pensée pour ses usagers

Avec 8 grandes classes (dorénavant toutes équipées d'un point d'eau et d'une moyenne de 70 m²), de nouveaux locaux de rangement et de sa propre salle de restauration, la nouvelle école de l'Hermitage réunit aujourd'hui de nombreux critères pour que les enfants comme leurs enseignants puissent profiter de conditions d'enseignement idéales.

«Tous les espaces et leurs équipements ont été réfléchis et positionnés afin de s'adapter aux besoins quotidiens de l'école.

La Classe Ulis par exemple, dispose d'un interphone et se situe au rez-de chaussée, à proximité de l'entrée pour faciliter les départs réguliers en cours de journée»

explique le responsable du service
Enfance, jeunesse et éducation, Aurélien Béal.

De nouveaux espaces pédagogiques et de vie scolaire ont également été créés afin de répondre aux besoins fonctionnels de ses usagers : une salle polyvalente et mutualisable, une infirmerie, une bibliothèque et 4 salles Rased offrant le confort d'une aide individuelle aux enfants en difficulté.



Une technologie dans son temps...

Côté sécurité, l'école a été équipée de nouveaux systèmes de sécurité (visiophone, horloge mère, alarme, systèmes anti-incendie, PPMS, tempête, attentats, etc.).

De nouveaux outils pédagogiques, tels que des ordinateurs mobiles, des vidéo-projecteurs interactifs tactiles, etc., ont également été mis à la disposition des enseignants.

Et après ...

Pendant l'été 2021, c'est la cour de récréation qui profitera de la période estivale pour faire peau neuve avec de nouveaux aménagements, tel qu'un billodrome et de nouvelles clôtures.

Côté périscolaire aussi, d'importants changements devraient s'amorcer à la fin de l'année 2021.

En effet, au terme des travaux à l'école de l'Hermitage, le bâtiment longeant la rue de la Jouardais (accueillant encore aujourd'hui plusieurs classes) et sa cour seront à leur tour réhabilités avec l'objectif d'y installer l'accueil périscolaire de l'Hermitage, mais aussi les accueils de loisirs de la ville.



Portes ouvertes en mode «virtuel» au lycée du Bois-Tillac

En raison du contexte sanitaire actuel, le Lycée du Bois-Tillac organise cette année des portes ouvertes «virtuelles» les 15 décembre 2020, 19 janvier et 25 mars 2021, de 18h30 à 20h, directement sur www.leboistillac.fr

► Vous pourrez accéder à différentes thématiques : les formations, l'international, les besoins particuliers, la structure équestre, etc. Chacune d'entre elles seront animées par un.e responsable de formation, un(e) professeur(e) ou responsable de services avec qui vous pourrez échanger en visioconférence.

► Des capsules vidéo et des livrets de formation seront également mis à votre disposition afin de vous apporter tout autre élément d'information sur l'établissement.

► Des visites individuelles du lycée resteront cependant possibles sur rendez-vous au **02 40 54 48 00**.

Recyclez vos sapins de Noël

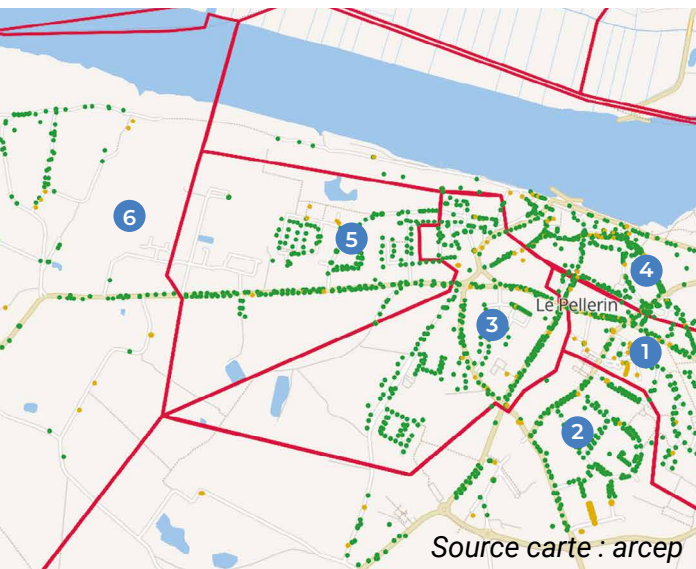


Samedi 9 et dimanche 10 janvier, déposez vos sapins dans l'un des points de dépôt mis en place par la Ville, afin que ces derniers soient transformés en paillage.

Sur les parkings du stade de football et de Bikini, mais aussi au square de la rue du Moulin Collet, des points de collecte seront matérialisés pour y déposer vos sapins, les 9 et 10 janvier prochains uniquement.

Ces derniers seront broyés par le service espaces verts afin d'en faire du paillage qui permettra de protéger les sols et les plantations de la ville.

Attention : pour rendre leur transformation possible, merci de veiller à ce que vos sapins soient totalement dépourvus de toute décoration ou autre fioriture (neige synthétique, etc).



Éligibles à la Fibre !

Après plusieurs mois de travaux de raccordement, 90 % des foyers Pellerinais sont aujourd'hui éligibles à la fibre..

Avec 2264 logements et locaux raccordables, Le Pellerin bénéficie à ce jour d'une couverture en fibre optique dépassant l'engagement qu'avait pris l'opérateur d'infrastructure SFR FTTH, dans la convention de déploiement signée avec Nantes Métropole.

Pour autant, des travaux continuent sur le terrain pour faire en sorte de raccorder les 10% de logements et locaux professionnels restant.

De plus, si les secteurs 1, 2 et 4 sont aujourd'hui ouverts à tous les opérateurs, les secteurs 3, 5 et 6 doivent encore faire l'objet de travaux de génie civil afin de l'être également au cours du premier trimestre 2021.

Le défibrillateur, l'équipement qui sauve

Parce que les gestes de réanimation dans les cinq premières minutes qui suivent un arrêt cardiaque sont vitaux, quatre défibrillateurs automatisés sont implantés au Pellerin.

Sous les Halles, à la Mairie annexe, à l'espace René-Cassin et dans les vestiaires du stade de foot, quatre armoires dotées d'un défibrillateur automatisé externe sont réparties dans le Pellerin.

Facile d'accès et d'utilisation, ce dispositif médical d'urgence peut permettre d'aider à la réanimation de victimes d'infarctus sur la voie publique, **avant que les équipes de secours et d'urgence interviennent**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.





De gauche à droite : François de Laujardière, Sandrine Corbineau, Françoise Paquet, Philippe Berthou et Sandrine Falot

Une cellule crise COVID-19

À l'initiative du Maire, une cellule de crise a été mise en place au Pellerin et réunit chaque semaine l'édile, l'adjoint à la sécurité publique, le directeur général des services, un représentant de chaque liste d'opposition et la référente Covid-19.

Instance de veille, d'informations et de gestion de la crise sanitaire, la cellule de crise travaille en concertation sur des scénarios possibles, des stratégies à élaborer, des décisions à prendre ou des actions à mettre en place pour anticiper, prévenir ou faire face à la crise sanitaire.

Sur la base des éléments d'information et de suivi de la situation sanitaire, transmis par la référente COVID-19 (voir ci-dessous), comme le taux d'incidence sur nos habitants, les clusters potentiels, les chiffres Covid du CHU, etc., mais aussi d'information plus générales et de retours d'expérience,

différents sujets sont abordés par les membres de cette cellule afin d'assurer la sécurité des Pellerinais.

«Qu'il s'agisse de l'organisation du marché, de la coordination sur le plan local de mesures gouvernementales, comme la distribution de masques aux personnes en situation de précarité, d'informations jugées importantes à communiquer, etc. , beaucoup de sujets sont abordés et les décisions sont prises en concertation» indique le Maire, François de Laujardière.

Une référente COVID-19

Courant septembre, alors que la seconde vague de l'épidémie de coronavirus s'annonçait, Sandrine Corbineau, comptable mais aussi agent de prévention à la Mairie du Pellerin, a été désignée pour assurer les missions de référente Covid-19.

Déjà actrice de la prévention au sein de la Mairie, Sandrine Corbineau est aujourd'hui l'interface avec la Préfecture et la Cellule de gestion des risques de Nantes métropole, toutes deux en lien permanent avec l'Agence régionale de la santé (ARS).

Sur la base des nombreuses données transmises régulièrement par ces institutions, mais aussi par les services tenus à un protocole déjà bien encadré, tel que l'enfance jeunesse, elle centralise l'ensemble des informations d'ordre national liées à la pandémie (suivi des annonces et directives gouvernementales, mesures de prévention, etc.) pour en informer les élus et les agents communaux.

«Chaque semaine j'édite un flash infos Covid en interne afin que chacun reste informé de l'actualité et des mesures prises tout en veillant à leur mise en oeuvre. Comme partout, nous avons dû mettre en place de



nouvelles règles de vie au travail et des consignes à respecter. Mon rôle consiste donc aussi à sensibiliser, à conseiller et à accompagner les agents dans l'application de ces mesures» précise-t-elle.

Garante de l'approvisionnement des équipements de protection en Mairie, tels que les masques, les solutions hydro-alcooliques, etc., elle fait aussi le lien avec l'agent en charge de l'entretien des bâtiments afin que les mesures sanitaires réglementaires soient bien respectées.

Enfin bien sûr, elle est également le lien avec les membres de la cellule de crise à qui elle transmet des informations plus locales, notamment sur l'évolution de la situation sanitaire en Loire Atlantique, et plus spécifiquement au Pellerin, afin que, le cas échéant, de nouvelles mesures y soient concertées.



Souhaitez-vous tenir un bureau de vote ?

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire, la Ville se prépare à la tenue des élections départementales et régionales programmées en mars 2021 et recherche des bénévoles pour la tenue de bureaux de vote sur des créneaux de 2 h.

► **Inscription au plus tard le vendredi 29 janvier 2021,**
auprès du service élection de la mairie au 02 40 04 56 00
ou à l'adresse election@ville-lepellerin.fr

Triez plus simplement !

Dès le 1^{er} janvier 2021, les consignes de tri se simplifient sur tout le territoire de Nantes Métropole : tous les emballages plastiques vont maintenant dans les bacs/sacs jaunes.

Un tri plus large, c'est plus de matière recyclée, c'est moins de matières premières utilisées, c'est meilleur pour vous et la planète !

Pour rappel, les déchets recyclables concernent :

- Tous les papiers, cartons, cartonnets et briques alimentaires.
- Tous les plastiques (bouteilles et flacons avec leur bouchon, tubes, pots, barquettes, films plastique, etc.).
- Tous les emballages métalliques et en aluminium (paquets de chips, gourdes de compote, capsules de café, etc.).



Le local de la boutique solidaire en péril

Compte-tenu de l'importance des désordres structurels constatés dans l'entrepôt du bâtiment occupé par la Ressourcerie et du danger potentiel qu'ils représentent, cette partie du site est dorénavant interdite d'accès.

Si des travaux de sécurisation d'urgence ont immédiatement été réalisés sur les fondations du hangar, ce dernier ne peut cependant plus être utilisé par l'Atelier du Retz Emploi.

Seule la partie «Maison verte», en façade de la rue Sourdille, reste ouverte au public.

Soucieuse d'aider au maintien de l'activité de cet acteur important de l'économie sociale et solidaire, la Ville étudie différentes solutions pour pouvoir reloger la Ressourcerie dans les meilleurs délais.





Laurence Cornichet et Anjali d'Hazel
au Concours d'Endurance International** (134 km)
de Landivisiau en 2019

Laurence Cornichet, championne d'endurance

Ville des amoureux des chevaux, Le Pellerin est à juste titre, reconnue pour l'importance et le développement de ses activités équestres. En effet, si l'équitation fait partie intégrante de la vie de la commune grâce aux élevages qui y sont installés, au lycée qui y propose un cursus spécialisé ou au centre équestre de la ferme de la Chauffetière, c'est aussi grâce aux performances de cavaliers Pellerinais émérites et chevronnés que la Ville peut s'enorgueillir d'une certaine renommée sur le plan hippique.

Parmi eux, la cavalière de haut niveau Laurence Cornichet, récemment primée au championnat de France d'endurance. Rencontre...

En septembre 2020, vous avez brillamment remporté la 3^{ème} place du championnat de France des majors d'endurance. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste cette discipline d'équitation de haut niveau ?

Il s'agit de courses de fond, d'une journée ou deux, pratiquées en pleine nature sur de longues distances balisées (jusqu'à 200 km). L'objectif bien sûr est d'être le plus rapide tout en préservant sa monture. La validation du résultat est d'ailleurs soumise à un contrôle vétérinaire. C'est une discipline qui impose une vraie relation avec son cheval. Le cavalier et sa monture forment une véritable équipe où chacun doit veiller à maîtriser son effort. Cette année, la course se tenait à Corlay dans les Côtes d'Armor et consistait à parcourir 160 km de circuits très vallonnés sur 2 jours (80 km par jour). C'était très chouette. Avec ma jument Vanoise d'Hazel nous avons atteint

la 3^{ème} place avec un rythme de 18.5 km/h. Il y a 2 ans nous sommes arrivées secondes à ce même championnat en Dordogne ! Je suis très fière d'elle.

Tous les chevaux que vous emmenez en compétition viennent de votre élevage « Les chevaux d'Hazel » ?

Oui, les chevaux que je monte en compétition sont nés et ont grandi dans mon élevage du Pé de Buzay. J'ai 19 chevaux à ce jour. Amener un cheval que j'ai fait naître, élevé, éduqué et entraîné au plus haut niveau me passionne. En endurance, même si la génétique est importante, la préparation physique et la prise en compte du bien-être du cheval sont essentiels. Et cette relation avec l'animal me plaît au-delà de l'adrénaline et du sentiment de liberté que nous apportent ces compétitions. D'ailleurs, les performances en endurance concrétisent un travail quotidien de soins et d'entraînement des chevaux.

Vous êtes également professeure de zootechnie au lycée du Bois-Tillac...

En effet, lorsque le lycée a ouvert sa formation hippique il y a plus de 25 ans, j'ai saisi l'opportunité d'y enseigner. En tant qu'ingénieur agronome, je travaillais alors dans un cabinet d'agro-environnement en région rennaise. Un métier passionnant mais qui me laissait trop peu de temps pour l'équitation. J'ai contribué à la mise en place de la structure équestre du lycée. J'y enseigne encore aujourd'hui la zootechnie et l'hippologie, soit l'ensemble des sciences et des techniques mises en œuvre dans l'élevage équin, aux élèves qui préparent un bac professionnel CGEH (Conduite et gestion de l'entreprise hippique). Parallèlement, j'ai acheté ma première jument qui donnera naissance en 1995 à Hazel, le cheval avec qui j'ai découvert l'endurance équestre et qui m'a emmené à haut niveau (les 140 km de Guerlédan). Il donnera son nom à l'élevage : Les chevaux d'Hazel.



Continuons de soutenir nos commerçants !

Comme vous le savez probablement tous, un dispositif de relance de la consommation locale a été mis en place cet été par la Ville pour aider nos artisans, commerçants et entrepreneurs à faire face à la crise économique, et notamment aux 2 confinements consécutifs à la pandémie de la Covid-19 : l'opération « chèques solidarité ».

À ce jour, près de la moitié des chèques distribués par la commune n'a pas encore été utilisée et vos acteurs économiques ont plus que jamais besoin de vous.

Aidons nos commerçants et achetons local !

Par la distribution, dans les 2 500 foyers Pelleriniais, d'un « chéquier solidarité » de 30 €, utilisable chez tous les commerçants, artisans et prestataires de services de la ville souhaitant participer à l'opération, la Commune veut relancer la consommation des habitants et ainsi réinjecter près de 150 000 € dans l'économie locale.

Si à ce jour, 23 165 € de chèques ont d'ores et déjà été dépensés dans les commerces de la ville et plus de 1 400 € ont été donnés au Centre communal d'action sociale en vue d'une redistribution aux personnes en ayant le plus besoin, une partie des chèques distribués n'a pas encore été utilisée.

Utilisez vos chèques jusqu'au 31 mars !

Le second confinement débuté fin octobre, a imposé à de nombreux commerces, dits non essentiels, de fermer temporairement leurs portes et a pénalisé l'activité de nombreux entrepreneurs. Une situation qui sans nul doute, a limité la possibilité de dépenser vos chèques solidarité au Pellerin... Pour cette raison **la Ville prolonge cette opération d'un trimestre, vous laissant ainsi 3 mois supplémentaires pour en disposer.**

POUR RAPPEL...

- Les chèques solidarité sont utilisables pour tout achat (hors grande surface, tabac, alcool et Française des jeux) supérieur ou égal au double de leur valeur (exemple : un chèque de 5 € pour un achat de 10 € au moins).
- Retrouvez les vitrines des commerçants, artisans et prestataires de services participant à l'opération sur www.ville-lepellerin.fr

Vous êtes acteur économique et souhaitez participer à l'opération ?

N'hésitez pas à contacter le service communication du Pellerin, qui coordonne ce projet, à l'adresse info@ville-lepellerin.fr.

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr



Valérie Lallemand, dans la boutique de prêt à porter de Catherine Ernould, située Quai Provost : Lou Blanc.

Ensemble, refaisons vivre l'association des commerçants du Pellerin

En sommeil depuis plusieurs années, l'association des commerçants du Pellerin ne demande qu'à se réveiller.

La Ville fait le lien pour l'y aider !

Forces vives des communes, les associations de commerçants sont bien souvent les coordinatrices d'opérations collectives permettant d'animer et de mettre en lumière le dynamisme économique d'une ville.

En lien avec les principaux interlocuteurs de la vie locale, elles sont en général le creuset d'un véritable réseau d'échanges pour les acteurs économiques et leur permettent de mutualiser des moyens, des informations, etc.

Bien sûr, l'efficacité d'une association de commerçants est liée notamment à sa capacité à fédérer et à mobiliser...

“ **Nous avons à cœur de favoriser la reprise de l'activité de l'association des commerçants du Pellerin.** Pour cela nous espérons pouvoir aider à mobiliser ses acteurs.

Valérie Lallemand,
adjointe déléguée au commerce et à l'artisanat

En ce sens, la Ville fait appel à tous les acteurs économiques du Pellerin qui partagent le souhait de voir revivre cette association et aux bonnes volontés qui souhaiteraient s'y investir.

Pour cela, contactez directement Valérie Lallemand, par mail à l'adresse valerie.lallemand@ville-lepellerin.fr

Dès que le contexte sanitaire le permettra, nous organiserons un temps d'échanges afin de pouvoir discuter des besoins et propositions de chacun. ”



Ma ville mon shopping

Solution de e-commerce local et solidaire, cette plateforme gratuite permet aux commerçants de développer leurs ventes en ligne. **Profitez-en !**

Mise en place par la Chambre de Commerce et d'industrie de Nantes / Saint-Nazaire, en partenariat avec Nantes métropole, le Département de Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire, cette marketplace offre l'opportunité aux producteurs, artisans et commerçants de développer un nouveau système de vente et de distribution en cette période de crise.

En seulement quelques étapes simples, vous pouvez créer votre boutique en ligne sur www.mavillemonshopping.fr

Gratuite et sans engagement, cette solution facile, rapide et efficace, permet aux commerçants d'offrir à leurs clients l'accès à de nouveaux services en ligne : achat, réservation, retrait en magasin, livraison, etc.

► Pour toute demande d'accompagnement, vous pouvez vous faire aider par la CCI Nantes/Saint-Nazaire au **02 40 44 60 00**.

Côté consommateurs...

L'application Ma Ville mon shopping offre une nouvelle façon de consommer local aux habitants. Pour trouver son bonheur, rien de plus simple. Il suffit d'entrer son code postal pour découvrir l'ensemble des boutiques de vente en ligne inscrites sur la plateforme.



Sophie Goupil

Fraîchement installée en tant que coach sportive Sophie Goupil vous accompagne dans vos défis.

Quels que soient vos objectifs ; prise de masse, renforcement musculaire, aide à la perte de poids, bien être, préparation physique, remise à niveau, etc. , Sophie Goupil vous aide, individuellement ou en petit groupe, à les atteindre !

En effet, titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), cette grande sportive et ancienne responsable de projets se consacre aujourd'hui à 100% à l'éducation physique et met ses compétences à votre disposition pour vous aider et vous accompagner, dans les meilleures conditions, dans la pratique du sport.



Plus particulièrement spécialisée dans le cross-training, le renforcement musculaire ou le running, la coach sportive accompagne tous les publics, quel que soit leur âge et leur niveau. Elle adapte un programme sportif personnalisé et à la carte, permettant de répondre aux attentes souhaitées.

« Mes séances de coaching se déroulent à domicile, en extérieur, en

salle et parfois en visio. Je propose également 4 cours de cross-training depuis la rentrée au sein de la section musculation de l'Amicale Laïque » complète-t-elle.

Plus d'infos au 06 61 06 17 61
ou à l'adresse sophie.goupil@yahoo.fr
► <https://goupil-sophie-coach-sportif.business.site/>

amana massage

Offrez-vous un moment de détente grâce aux massages du monde de Vanessa Petignot.



Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, c'est vers un métier tourné vers l'humain et le bien-être que la Pellerinaise Vanessa Petignot a souhaité réorienter sa carrière.

« **Convaincue des vertus apaisantes et bienfaitantes du massage, pour le corps comme pour l'esprit, j'ai suivi différentes formations à l'institut Padma et au centre de formation Shizen School de Nantes, pour m'initier et me perfectionner à différentes techniques** » explique-t-elle.

Tout juste installée au Pellerin en tant que praticienne en massages du monde et en massages sonores aux bols tibétains, elle propose aujourd'hui des séances de bien-être adaptées à vos besoins et à vos disponibilités, à votre domicile ou dans un espace

dédié.

Pratiqués dans un cadre bienveillant et respectueux, sur une table de massage ou sur une chaise ergonomique, selon la demande, les massages proposés par Amana massage sont réalisés avec des huiles bio 100% végétales.

Une bonne occasion de s'octroyer un agréable moment de détente en cette période un peu anxiogène mais aussi de se faire plaisir ou de faire plaisir à ses proches pour les fêtes.

Sur rendez-vous
au 06 63 28 10 09
ou à l'adresse
amana.massage.vp@gmail.com



Artisans, commerçants, prestataires de service... Faites-vous connaître !

Vous venez d'installer votre commerce ou votre activité et souhaitez présenter, vous faire connaître ou partager une actualité locale ? N'hésitez pas à contacter le service communication dans les pages de votre magazine municipal.

Ce service se tient également à votre disposition pour tout l'annuaire des acteurs économiques de la ville sur www.ville-pellerin.fr

Plus d'infos au 02 40 97 58 93 ou à l'adresse info@ville-pellerin.fr

PC Tranquille

Créée en 2012, la micro entreprise de services informatiques d'Olivier Becam répare et entretient votre matériel.

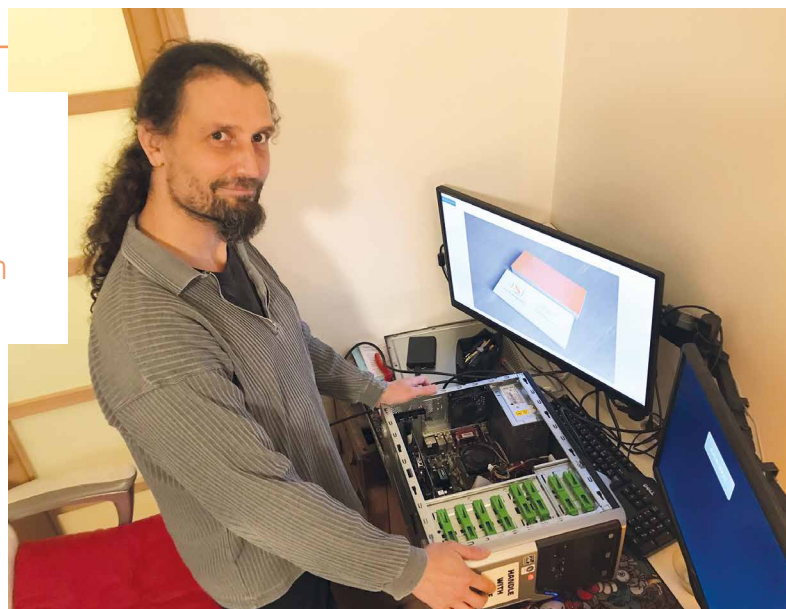
Que vous soyez un particulier ou une entreprise, PC tranquille intervient sur toute demande en matière de maintenance informatique.

« Au clavier » de cette micro société, Olivier Becam, un passionné d'informatique souriant et disponible, qui après plusieurs années dans la restauration à l'étranger, a choisi de partager son temps professionnel entre l'informatique et le travail social.

« Coordonnateur dans un Groupement de Coopération Sociale d'aide aux personnes sans abri en journée depuis 10 ans, je me consacre à l'informatique le soir et le week-end. En général, je diagnostique et travaille sur le matériel à mon domicile, mais j'interviens aussi bien sûr directement sur site. » indique l'informaticien.

Véritable service de proximité, polyvalent et clé en main, d'échanges, voire d'apprentissage

(face à une discipline qui ne cesse d'évoluer) PC Tranquille intervient pour toute problématique, qu'il s'agisse de



maintenance, d'une réparation, de l'installation d'un logiciel, du remplacement d'un disque dur, de la mise à jour d'un système d'installation, d'une reconfiguration, etc.

« Cette période de confinement m'a aussi amené à développer mon offre en termes d'interventions à distance et mon réseau de confrères à proximité pour plus d'efficacité ».

**Plus d'infos au 06 69 54 32 74
ou à l'adresse contact@pctranquille.fr**



Le miroir d'images

Installé depuis octobre 2019 en tant qu'artisan photographe, Cédric Robineau immortalise vos souvenirs de famille...



En extérieur, chez ses clients et bientôt dans son home studio, ce Pellerin d'origine a quitté son secteur d'activité professionnel, d'abord dans le tertiaire puis dans l'enfance, pour se consacrer à sa première passion, la photographie.

« Au départ photographe autodidacte et amateur passionné, j'ai pris conscience de ma créativité et de ma maîtrise des outils photographiques il y a quelques années en travaillant pour un studio au Canada. Après beaucoup d'hésitation, j'ai lancé ma micro entreprise au Pellerin l'année dernière tout en conservant une autre activité professionnelle à temps partiel » explique le photographe.

Spécialisé dans la photographie sociale, Cédric Robineau fige en images les familles, les instants magiques et inoubliables d'un mariage, d'une grossesse, d'une naissance, etc., avec un œil expert et parfois un peu de fantaisie.

Il anime également des stages photos pour enfants et adolescents, dans le cadre des activités proposées par l'association Inspire & Cie. et a en tête bien des projets « post-confinement ».

**Plus d'infos au 06 95 55 59 14
Ou à l'adresse lemiroirdimages@gmail.com
► lemiroirdimages.com**

au Pellerin ? Vous souhaitez vous
en lien avec la vie économique
ation de la ville pour publier une
al.
te inscription ou actualisation de
ville-lepellerin.fr
ville-lepellerin.fr



Le CCAS et son nouveau Conseil d'administration 2020/2026

Avec pour rôle essentiel de venir en aide aux personnes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à la fois un lieu d'information et de conseil pour tous, mais aussi le service où s'organise l'aide et l'action sociale au profit des habitants du Pellerin. Pour ce faire, il est encadré par un Conseil d'administration composé pour partie de personnes de la société civile, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Des acteurs invisibles et pourtant essentiels à la solidarité et au lien social dans la commune.

Établissement administratif public indépendant, disposant de son propre budget, le CCAS traite de tout ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Pour y parvenir, le CCAS a différentes fonctions :

- ▶ Accompagner les usagers au quotidien et les aider pour toute démarche administrative (emploi, santé, logement, etc.) ;
- ▶ Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, etc.) ;
- ▶ Dispenser l'aide sociale facultative (aides financières, etc.)
- ▶ Lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale par l'organisation d'initiatives locales (sorties, loisirs, etc.).

À la Mairie annexe, Sandra Coulon, responsable du service, et Aurélie Benoit, agent d'accueil, travaillent en liaison étroite avec les institutions publiques et privées à caractère social et en partenariat avec les associations caritatives présentes dans la commune.

Accompagner les personnes en difficulté ou en situation de précarité est le cœur de notre métier.

Nous accueillons, informons, évaluons et orientons tous les publics avec beaucoup de bienveillance et dans le respect de l'anonymat.

Sandra Coulon,
Responsable du CCAS du Pellerin

Le Conseil d'administration du CCAS

Nommés par le Maire pour la durée du mandat municipal, les membres du Conseil d'administration décident des orientations et des choix de la politique sociale locale.

Présidé par le Maire de la ville, le Conseil d'administration du CCAS est composé, à parité, d'élus locaux et de personnes parmi lesquelles figurent des représentants d'associations à caractère social et des habitants pouvant apporter leur expertise et leur expérience dans ce domaine. Leurs attributions sont assez nombreuses et la solidarité au coeur de leur implication.

“ Mon souhait aujourd'hui est d'apporter mon aide aux personnes en difficulté et un regard neuf et extérieur à l'équipe du CCAS.

Gérard Biton,
ancien sapeur-pompier



Qui sont les membres du conseil d'administration du CCAS ?

Parmi les élus, Jean-Luc Lécuyer, conseiller délégué au logement et aux solidarités, Marie-Christine Curaudeau, adjointe aux affaires sociales et à la solidarité, mais aussi les conseil.l.e.rs : Gislaine Barteau, Sylvia Brizard, Sandrine Falot et Jean-Luc Michenot.

Parmi les personnes de la société civile, Marie-Claude Guillou, représentant les associations familiales (UDAF), Jacqueline Pageot, représentant les associations de lutte contre les exclusions (Secours populaire), Réjane Loyer, représentant les associations de personnes handicapées (Voir ensemble), Ambroise Guichard, représentant les associations de retraités et des personnes âgées (Club d'amitié des aînés), Gérard Biton et Daniel Royer, tout deux qualifiés dans le domaine social.

“ J'espère pouvoir apporter mon expérience en tant qu'ancien contrôleur de gestion et membre d'association.

Daniel Royer,
Membre de l'association
Les bouchons d'amour



Ma qualité de responsable du Secours populaire me permet d'analyser au mieux les demandes des Pellerinais tout en gardant un lien avec la Municipalité.”

Jacqueline Pageot



Les grandes orientations budgétaires du CCAS

Pour réaliser ses missions, le CCAS dispose d'un budget indépendant, avec ses recettes et ses dépenses, équilibré grâce au financement de la Commune.

Premier budget du mandat, le budget 2021 du CCAS est en cours de préparation.

Ses grandes orientations, définies avec le Conseil d'administration, visent à poursuivre et à consolider l'ensemble des missions suivantes :

- Les attributions des aides légales et facultatives (voir-ci contre), mais aussi de nouvelles aides directement accordées par le CCAS pour palier une urgence (ticket de bus, bon alimentaire, bon d'énergie...).
- L'accompagnement social, avec notamment des actions spécifiques en faveur de personnes rencontrant des difficultés liées au logement.
- L'accompagnement social des seniors avec la tenue de registres d'urgence, tel que le plan grand risque « pandémie » auquel une attention particulière est donnée depuis mars 2020 avec notamment, la mise en place d'un réseau de bénévoles pour l'aide aux courses, mais aussi la téléassistance, les transports en Pelleribus, des animations à destination des aînés et l'accompagnement des actions du Conseil des Sages.
- La gestion de la demande de logement social, de son instruction à son passage en commission d'attribution.

“ En 2021, le CCAS poursuivra avec attention et écoute l'accueil de tous les Pellerinais exprimant une demande sociale, financière, administrative ou de logement.

Au terme d'une année difficile et à la veille d'une nouvelle année porteuse de conséquences liées à la pandémie, nous redoublerons de vigilance.

Marie-Christine Curaudeau,
3^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales et à la solidarité





Ils étaient 7 Pellerinais...

Ils s'appelaient Emmanuel, Jean, Ferdinand, Constant, Jean-Marie, Jules et Clément.
7 Jeunes hommes dans la fleur de l'âge dont la plupart n'avaient même pas 24 ans.
7 soldats ayant quitté la douceur ligérienne du Pellerin pour l'horreur des tranchées d'une guerre mondiale meurtrière.
7 combattants « Morts pour la France ».
7 poilus oubliés à qui nous rendons les honneurs aujourd'hui...

En 2016, à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun, l'association Pellerinaise d'histoire locale Autrefois Le Pellerin publie un ouvrage sur « Les poilus Pellerinais ».
Issu d'un travail « titanesque » de plusieurs années de recherches auprès des archives départementales et autres organismes institutionnels et militaires, cet ouvrage recense 517 courageux soldats Pellerinais ayant combattu en 14-18, dont 112 malheureux tombés au front.

« Lors de nos recherches, nous avons recensé une dizaine de soldats morts au front, dont les noms n'étaient pas gravés sur le monument aux morts de la ville. Nous nous sommes donc tournés vers la Mairie afin que ces soldats y trouvent aussi leur place et ne restent pas dans l'oubli. Le service Communication nous a bien aidés » indiquent Jean-Paul Surget et Gilles Clavier, membres actifs de l'association et à l'origine de la démarche.

Un monument aux morts est un bien dont la Municipalité est responsable, cependant la loi précise quelques conditions obligatoires pour rendre possible l'inscription du nom d'un soldat sur celui-ci.
La mention « Mort pour la France » doit notamment figurer sur son état civil ou sur sa fiche de soldat et l'intéressé doit bien sûr avoir un lien direct avec la commune.

« Nous nous sommes aussi assurés que les soldats recensés n'étaient pas d'ores et déjà inscrits sur d'autres monuments aux morts. Après de nouvelles recherches auprès des services état-civil d'autres villes, de Mémoire des hommes et du Souvenir Français, nous avons pu collecter les informations nécessaires pour confirmer l'inscription de 7 poilus Pellerinais oubliés » complète Stéphanie Bodinier, responsable de la communication et des événements institutionnels de la Ville.

Lors de la commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, malheureusement contrainte à un format très réduit en raison de la crise sanitaire, un hommage a été rendu à ces 7 soldats oubliés et une nouvelle plaque commémorative à leurs noms a été dévoilée.

- **Emmanuel BICHON - 23 ans**
Mort pour la France en septembre 1918
- **Jean CHAUVELON - 22 ans**
Mort pour la France en juin 1915
- **Ferdinand ROUSSEAU - 35 ans**
Mort pour la France en août 1915
- **Constant HAUMON - 22 ans**
Disparu en août 1914 dans les Ardennes
- **Jean-Marie LOQUET - 46 ans**
Mort pour la France en mai 1919
- **Jules CHATELIER - 31 ans**
Mort pour la France en juillet 1918
- **Clément GUÉRIN - 23 ans**
Mort pour la France en mai 1916

Mariages

Aurélien CHAPUS et Antony LACROIX (19/09), Marine PAYEUX et Alexandre VERONNEAU (19/09).

Naissances

Calie ROUSSEAU BRIAND (21/08), Rose HEURTAUX (21/08), Erwan BOURHANE (16/09), Maddy SOUVIGNÉ (20/09), Mathilde RENOUX (21/09), Talia ANGELINI (11/10), Chloé VAILLANT BRETONNIÈRE (16/10), Harmonie MICHAUD (19/10), Marnie VAUGEOIS (26/10), Théa LE GAL (04/11).

Décès

Marie-Josèphe OGER, veuve RENAULT (18/08), Annick BAUMARD, veuve GUILLOU (22/08), Paulette MARIONNEAU, veuve GUILLOU (26/08), Jacques GROUSSIN (10/09), Jacqueline LE LUDEC, veuve FOURRIER (11/09), Denise LEJEAN, veuve GROLLIER (26/09), Georges MASSÉ (01/10), Jean LEBEL (06/10), Alain GABORIT (29/10), Antoine SAINRAT (04/11), Germaine GAUTRET, veuve ALLAIN (07/11), Marguerite EMERIEAU, veuve PAIN (08/11), Monique MAINGUY, veuve ARDOIS (08/11), Lucienne BERTRAND, veuve GENET (11/11), Suzanne LE BOULICAUT, veuve BOUCARD (12/11), Augustin ALLAIN (13/11), Marie CHAUVELON, veuve GUILBAUD (14/11), Marie GUIBOUIN, veuve CHAUVET (20/11), Berthe BARIÉRAUD, veuve BIDAULT (23/11), Geneviève MAINGUY (24/11).



Vous souhaitez publier dans le magazine municipal ?

Pour une publication dans le prochain magazine municipal «Les Nouvelles du Pellerin», merci d'en faire la demande auprès du service communication de la ville à l'adresse info@ville-lepellerin.fr ou au 02 40 97 58 93.

JANVIER / FÉVRIER 2021

► **Lundi 8 février- 19h**

Conseil municipal

Espace René-Cassin

En raison de la crise sanitaire actuelle et du manque de visibilité quant aux préconisations gouvernementales à venir, aucun événement ne peut être programmé à ce jour.

Merci de votre compréhension.



► **Médecins et ambulances : 15**

► **Cabinets infirmiers :**

> **Briche, Guillou et Le Bideau**

8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**

> **Coden et Désert**

13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**

► **Pharmacies de garde : 32 37**

► **Vétérinaire : 02 40 04 64 23 (Dr. Lisner)**

► **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

• Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30

• Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

• Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

• Jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Pôle Adine-Riom ☎ 02 40 97 36 35

Allée George-Sand

• Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)

• Mercredi et Jeudi : 14h - 17h30

Médiathèque

George-Sand ☎ 02 51 79 81 90

Allée George-Sand

• Mardi : 14h30 - 19h

• Mercredi et vendredi : 10h - 13h / 14h30 - 18h

• Samedi : 10h - 13h / 14h30 - 17h

Le Maire
& le Conseil municipal
vous souhaitent une

Joyeuse année 2021

ensemble



Le contexte sanitaire actuel
ne permettant pas l'organisation de
la traditionnelle cérémonie des vœux



**le Maire du Pellerin
vous donne rendez-vous en vidéo
dès le 1^{er} janvier
pour vous présenter ses vœux et
les perspectives 2021
du Conseil municipal**

> Sur les supports numériques cités ci-dessous

